

Le Petit Guide de la RSE

9 réponses pour mieux comprendre et enclencher une démarche développement durable efficace.



Édition 2024

Introduction

Nouveaux enjeux et nouvelles terminologies

La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) est un domaine riche en concepts et en terminologie.

Pour les néophytes comme pour les experts, le paysage lexical de la RSE peut parfois ressembler à un véritable labyrinthe. Entre les termes techniques, les acronymes et les notions spécifiques, il est facile de se perdre.

Ce guide RSE a pour ambition de vous servir de boussole dans cet univers complexe.

Il vise à clarifier les termes et concepts clés qui jalonnent le chemin de toute entreprise engagée dans une démarche RSE.

L'objectif est de vous offrir une compréhension claire et nuancée de chaque terme, afin de vous permettre de mettre en œuvre une stratégie RSE à la fois efficace et éclairée.

Le message de Guillaume Gourmelon, Président de Swott

Quand il s'agit de RSE, la plupart des organisations sont pleines de bonnes intentions qui malheureusement sont rarement suivies d'effets sur leur cœur de métier.

La RSE est hélas trop souvent assimilée à une contrainte financière et portera donc sur des actions en marge afin de ne pas pénaliser le business.

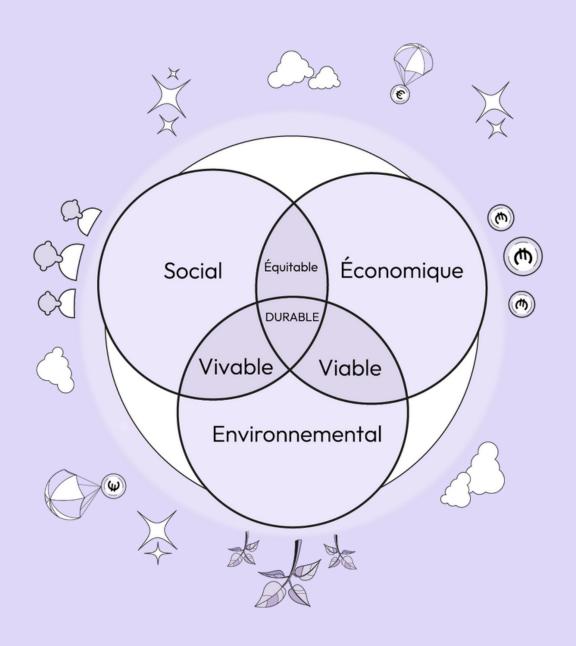
Il nous faut ouvrir une nouvelle perspective pour conjuguer performance économique et impact positif dans une démarche d'amélioration continue.

Une approche systémique applicable à toutes les organisations, quelle que soit leur taille ou leur secteur d'activité, qui intègre la RSE au cœur des processus comme levier de performance économique.

Faire pencher la balance du côté de la performance économique ou de la RSE, c'est déséquilibrer l'essence même d'une démarche de développement durable.



Les entreprises leaders de demain conjugueront la triple performance économique, sociale et environnementale



Sommaire

01

Qu'est-ce que la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) en 2024 ? 02

Mais, qu'en est-il côté réglementation ? Focus sur la CSRD

03

Quels sont les piliers d'une démarche RSE et développement durable? Focus sur la norme ISO 26000

p.5

p.7

p.9

04

Quel est le rapport entre les objectifs RSE et les objectifs de développement durable? 05

Quels sont les avantages à entrer dans une démarche RSE ? 06

Par où commencer?

p.11

p.13

p.14

07

Comment et sur quoi prioriser les actions?

80

Quelles sont les étapes à mettre en œuvre ?

09

Comment se présente une réduction d'impact RSE mesurable tout en développant la performance économique ?

p.16

p.17

p.20

01 La RSE en 2024

C'est quoi?

Vous avez sans doute déjà entendu parler de RSE, mais qu'implique-t-elle réellement dans le contexte actuel ?

Selon la Commission Européenne, la RSE est la contribution proactive des entreprises aux défis du développement durable.

Elle représente "l'intégration volontaire de préoccupations sociales et environnementales dans les activités commerciales et les relations avec les parties prenantes".

En d'autres termes, cela concerne tous ceux qui peuvent être affectés par ou avoir une influence sur les activités de l'entreprise, tels que les clients, les employés, les fournisseurs et les investisseurs.

Dans le paysage actuel marqué par des enjeux climatiques pressants, la RSE prend une dimension encore plus critique.

Les entreprises ne se contentent plus de calculer leur bilan de gaz à effet de serre ; elles élaborent des stratégies bas carbone alignées avec les Accords de Paris et identifient les risques liés au changement climatique pour construire des plans d'adaptation.

Plus de la moitié des entreprises (51,6%) ont déjà formalisé une démarche RSE.

Et avec les tendances actuelles, notamment liés à un contexte réglementaire qui s'intensifie, cette proportion est appelée à augmenter, soulignant l'urgence et l'importance de s'engager dans des démarches RSE ambitieuses et éclairées.



Infographie Swott

Les Scopes

Scopes et catégories d'émissions : comprendre la différence

Actuellement, l'introduction des catégories d'émissions représente une initiative spécifique à la France, élaborée par l'ADEME.

Cette approche enrichit le concept des scopes d'émissions, en se concentrant principalement sur une analyse détaillée du scope 3.

Ainsi, les trois scopes traditionnels d'émissions se sont diversifiés en six catégories distinctes, offrant une granularité plus fine dans l'analyse des émissions indirectes.

Il est important de noter que, sur le plan international, la terminologie des scopes d'émissions reste la norme.

01 Émissions directes

Activités de l'entreprise

(sources fi

(sources fixes de combustion, sources mobiles de combustion, émissions fugitives, biomasse...)

Émissions indirectes

Transport (transport de marchandises en amont et en aval, déplacements des employés transport des visiteurs et des clients, voyages d'affaires)

3 2 2

Émissions indirectes

Produits vendus (utilisation des produits vendus, actifs en leasing aval, fin de vie des produits vendus investissements).

06 Émissions indirectes

Autres émissions indirectes (toutes les autres émissions indirectes de l'entreprise non prises en compte dans une autre catégorie)

02 Émissions indirectes

Consommation d'énergie électrique et non électrique (électricité des bâtiments, climatisation, chauffage centrale, turbine) voyages d'affaires)

04 Émissions indirectes

Produits achetés

(achats de biens, immobilisations de biens, gestion des déchets, actifs en leasing amont, achats de services)

Infographie Swott

02 Réglementation

2010

Le cadre réglementaire exige que les sociétés employant plus de 500 travailleurs plus de 250 en régions départements d'Outre-mer), les population municipalités avec une dépassant les 50 000 personnes, et toutes les entités de droit public avec plus de 250 employés, réalisent un bilan des émissions de gaz à effet de serre (GES). Dans cette obligation, seuls les scopes 1 (émissions directes) et 2 (émissions liées à la consommation énergétique) sont requis.

2022

Un décret concernant les bilans d'émissions de gaz à effet de serre a été mis en place le 1er juillet 2022. Il marque une évolution significative pour les réglementaires, qui, à compter du 1er janvier 2023, devront désormais inclure le «scope 3».

2023

Dès 2023, l'organisation devra également considérer d'autres émissions indirectes significatives générées par ses activités. Dans le contexte de l'initiative SBTi, les sociétés sont tenues d'établir des plans d'action qui couvrent au moins les deux tiers (soit 67 %) de leurs émissions du scope 3, en accord avec la norme internationale comptabilité carbone Protocol.

L'article L.229-25 dυ code de l'environnement établit les directives légales concernant les bilans d'émissions de GES. Les articles R.229-45 à R.229-50-1 apportent des clarifications sur la mise en œuvre de ce mécanisme.

Le décret introduit aussi un programme de transition ambitieux qui détaille les mesures et ressources prévues pour diminuer les émissions associées aux opérations d'une organisation, afin de les aligner avec la stratégie bas-carbone en accord avec l'Accord de Paris. L'ADEME a édité un manuel à ce propos.

Le contexte réglementaire accélère la pression sur les organisations qui ont besoin d'être accompagnées de l'intérieur.

Guillaume Gourmelon

Président de Swott

Cependant, ce pourcentage a été augmenté à 95 % dans le cadre du nouveau référentiel Net Zero plans l'initiative SBTi. Les d'action peuvent prendre la forme d'objectifs de diminution des émissions, d'engagement des fournisseurs ou des clients.

02 CSRD

4 lettres qui redessinent les contours de l'économie.

La Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD) représente une avancée majeure dans la régulation européenne, effective dès le début de 2024, instaurant des exigences accrues en matière de transparence pour les grandes entreprises.

Cette directive ne se limite pas à une simple réforme comptable; elle intègre désormais de façon cruciale la dimension Achats dans l'évaluation de la durabilité des activités des entreprises.

En effet, la CSRD oblige ces dernières à divulguer annuellement des informations détaillées sur les aspects environnementaux, sociaux, et de gouvernance (ESG) de leurs opérations, mettant un accent particulier sur l'utilisation des ressources, l'impact sur la biodiversité, la gestion de la pollution, les conditions de travail et bien plus encore.

Cette directive élargit considérablement le spectre de la responsabilité des entreprises en intégrant explicitement la chaîne d'approvisionnement dans l'évaluation des risques et des impacts.

Les entreprises devront désormais rendre compte de la durabilité non seulement de leurs activités propres mais aussi de celles liées à leurs fournisseurs et à l'impact postvente de leurs produits ou services.

Cela signifie qu'une gestion Achats responsable et stratégiquement alignée sur les principes de durabilité devient impérative.

Les départements Achats doivent ainsi jouer un rôle central dans l'identification, l'évaluation et la mitigation des risques environnementaux et sociaux à travers toute la chaîne de valeur, de la sélection des fournisseurs à l'achat de matériaux et au-delà.

Le passage de la Non-Financial Reporting Directive (NFRD), qui touchait 11 000 entreprises, à la CSRD avec son application élargie à 55 000 entreprises, souligne l'importance croissante accordée à la transparence et à la durabilité au sein de l'Union Européenne.

En réponse au Pacte Vert européen, la CSRD s'ancre dans les domaines prioritaires tels que la construction, l'énergie, l'économie circulaire, l'élimination de la pollution et le transport, en se concentrant sur la redirection des investissements vers une transition écologique.

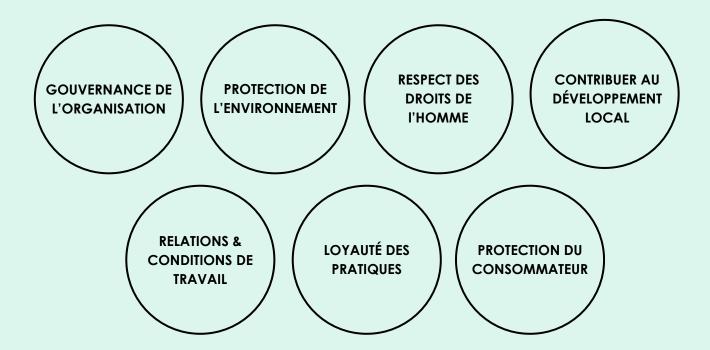
Ainsi, les directions Achats doivent réévaluer et adapter leurs stratégies pour non seulement répondre aux exigences de la CSRD mais également contribuer activement à l'ambition plus large de durabilité et de transition écologique de l'UE.

03 Les piliers RSE

7 piliers. Toute une démarche.

Au niveau mondial, la norme ISO 26 000 établit les fondements de la RSE, fournissant des directives claires pour l'engagement des entreprises en la matière.

Selon cette norme, 7 piliers constituent le socle de toute démarche RSE :



03 ISO 26000

Que diriez-vous de visionner une courte vidéo pour tout comprendre sur la norme ISO 26000 ?

La démarche RSE décrite par la norme ISO 26000 repose sur 4 piliers :

- Les valeurs des 7 principes fondamentaux
- La méthode des 2 pratiques fondamentales
- Le périmètre des 7 questions centrales
- Le principe d'intégration des pratiques dans toute l'organisation



04 Les 17 ODD

Quel est le rapport entre les objectifs RSE et les objectifs de développement durable?

Établis par l'ONU dans le cadre de l'Agenda 2030, les Objectifs de Développement Durable (ODD) tracent la voie vers un futur plus durable et équitable à l'échelle globale.

Pour s'aligner sur ces objectifs, les entreprises sont amenées à réviser leurs pratiques internes, allant des processus opérationnels à la gestion des déchets et des ressources humaines.

Bien que non obligatoire, l'intégration des ODD dans votre démarche RSE peut être bénéfique, permettant ainsi d'harmoniser votre stratégie avec ce cadre international.



























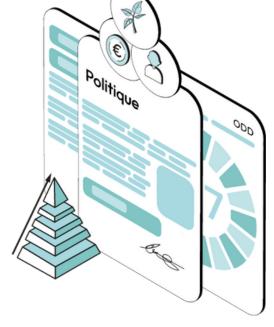












04 Les 17 ODD

Que diriez-vous de visionner une courte vidéo pour tout comprendre des Objectifs de Developpement durable?

Avec ses 169 cibles et 232 indicateurs de suivi, les 17 objectifs de développement durable coordonnent les actions dans 5 domaines, que l'on nomme les « 5 P » : planète, peuples, prospérité, paix et partenariats.

Le nombre de 17 ODD rend leur mémorisation un peu délicate. Pour simplifier leur compréhension, le Stockholm Resilience Centre en propose d'une représentation visuelle très éloquente, sous la forme d'une pièce montée à 4 étages que nous allons reprendre pour vous présenter les différents ODD.



05 Les avantages

Quels sont les avantages à entrer dans une démarche RSE?

Mieux gérer les risques

Dans un monde complexe, intégrer la RSE réduit divers risques, rend l'entreprise plus résiliente et assure un approvisionnement durable.

Source: Swott

Améliorer sa performance économique

La RSE, loin d'être un coût, génère des économies en réduisant le gaspillage et les dépenses, tout en améliorant le ROI et la performance économique via la réduction du turnover.

Source: Swott

Mieux répondre aux attentes des consommateurs

85% des Français attendent des entreprises une action pour la consommation responsable. La crise sanitaire a renforcé cette attente. Les entreprises doivent donc être transparentes sur leur impact et favoriser des modes de consommation responsables.

Source: baromètre 2021 de la consommation responsable de Greenflex.

Améliorer sa marque employeur

L'engagement RSE booste la marque employeur, améliore les conditions de travail et augmente la motivation et la productivité des collaborateurs.

Source: Swott

Anticiper la réglementation

L'engagement en RSE aide à anticiper les changements réglementaires, donnant un avantage compétitif, notamment en matière de bilan carbone et de réduction des émissions de GES.

Source: Swott

Se différencier de la concurrence

Valoriser les actions RSE est essentiel pour se différencier et remporter de nouveaux marchés, d'autant plus avec l'évolution du reporting RSE et la taxonomie verte européenne. Les entreprises ont 66% plus de chances de gagner des parts de marché.

Source: Organisme britanique des certifications

Donner du sens

Intégrer la RSE transforme l'entreprise, la rendant durable et alignée avec les limites planétaires. La loi PACTE permet de devenir une société à mission, avec des objectifs sociaux et environnementaux audités.

Source: Swott

Innover responsable

L'innovation responsable est au cœur de l'engagement RSE, visant une amélioration continue et un impact positif sur l'environnement et l'économie locale. Un investissement rentable à long terme.

Source: Swott

Attirer les investisseurs

Les critères RSE et ESG gagnent en importance pour les investisseurs. La taxonomie verte de l'UE vise à harmoniser le reporting et à identifier les entreprises alignées avec la transition écologique, attirant ainsi davantage d'investisseurs vers ces entreprises.

Source: Swott

06 Démarrer

Par où commencer?

L'alignement des sphères de gouvernance constitue une étape fondamentale avant de déployer une démarche RSE opérationnelle.

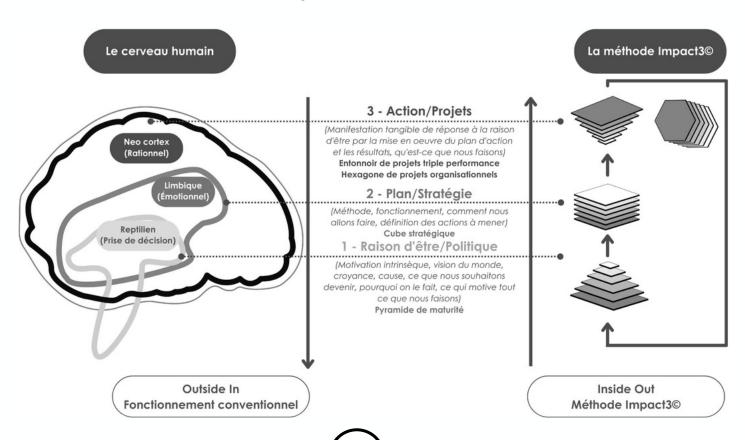
Cette harmonisation permet de s'assurer que les objectifs et les valeurs de l'entreprise sont en parfaite adéquation avec les initiatives RSE envisagées. En alignant la vision politique, le plan d'action stratégique et les actions concrètes à entreprendre, on crée un cadre cohérent et unifié.

Ce triple alignement a le mérite de fédérer l'ensemble des parties prenantes — employés, fournisseurs, clients et investisseurs — autour d'une vision commune.

Cette vision est centrée sur les enjeux RSE véritables de l'organisation, évitant ainsi de se disperser dans des actions marginales ou symboliques.

Inspirée d'un fonctionnement biologique, cette première approche s'avère incontournable pour la mise en œuvre réussie d'une démarche globale de développement durable.

Elle jette les bases solides nécessaires pour aborder les défis environnementaux, sociaux et économiques de manière intégrée et efficace.



06 Vision

Définir sa Politique

La politique d'une entreprise est la manifestation de ses principes, règles, valeurs et normes qui orientent sa gouvernance et ses stratégies de management.

Elle est forgée et promue par la direction, servant de cadre pour orienter les activités de l'organisation Achats vers une vision à long terme.

Elle est axée sur la responsabilité, la durabilité tout en développant la performance économique pour rester viable.

Afin qu'une entreprise puisse pleinement réaliser sa vision, il est crucial qu'elle établisse une direction claire, unanimement comprise et partagée par tous.

Cela permet de rassembler toutes les équipes, quels que soient leurs départements, autour d'un objectif commun, les encourageant à œuvrer ensemble.

Mais attention, une part importante des organisations mélangent Politique et Stratégie tout en séparant RSE et performance économique.

Cela entraîne une incompatibilité avec les fondamentaux du développement durables qui lient performance économique, sociale et environnementale accompagnée de difficultés de déploiement.

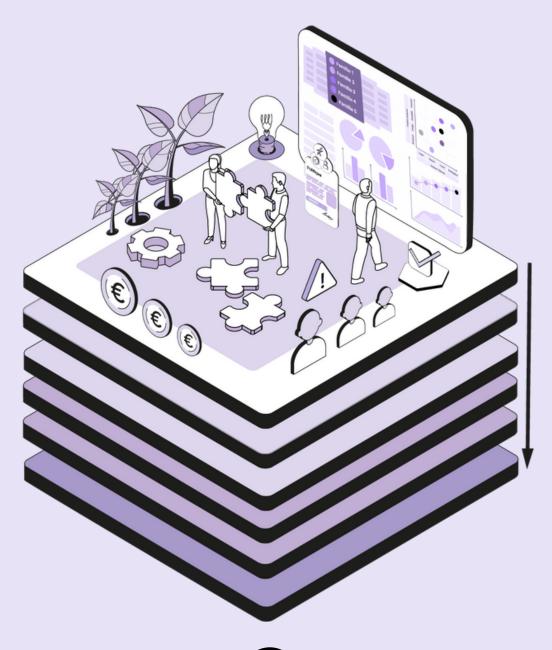


07 Prioriser

Définir sa Stratégie

Pour embrasser pleinement une démarche de développement durable, il est primordial de concentrer ses efforts sur les aspects qui ont le plus d'incidence sur les domaines économique, social et environnemental.

Dans cette optique, l'utilisation du cube stratégique (le second pilier de la méthode Impact3©), en association avec un tableau de bord et une matrice stratégique, facilite l'identification des enjeux prioritaires à traiter.



07 Les Scopes

Un "scope" définit le périmètre des émissions de gaz à effet de serre (GES), facilitant ainsi l'établissement et l'analyse d'un bilan carbone.

Cette classification permet de déterminer les sources d'émissions d'une organisation, essentiel pour élaborer un plan de réduction de son impact environnemental.

Les Achats et la Supply chain (Scope 3) représentent 40 à 80% des impacts RSE et du Chiffre d'affaires des organisations.

C'est donc sur le Scope 3 qu'il faut amorcer une démarche d'action de transition vers un modèle plus durable et performant par la génération de résultats mesurables.

Scope 2

Concerne les émissions indirectes de gaz à effet de serre provenant de l'électricité, de la chaleur ou de la vapeur que l'entreprise achète et consomme.

Scope 1

Réfère aux émissions directes de gaz à effet de serre produites par les activités contrôlées ou possédées par une entreprise, telles que les émissions de ses propres installations de production, de ses véhicules, ou de la combustion de carburants pour le chauffage, la production d'électricité, etc.

Scope 3

Rapporte aux émissions indirectes qui ont lieu dans la chaîne de valeur de l'entreprise, en dehors de ses propres opérations. Cela peut inclure des choses comme les émissions provenant de la production des biens achetés, des services sous-traités, du transport des produits vendus, et de l'utilisation et de la fin de vie des produits vendus.

07 Les Achats

74 %

Des directions ont des objectifs liés au développement durable ou à la RSE (vs 66% en 2023)

Source: Priorités des directions achats 2024 étude CNA et d'AgileBuyer

90 %

Les chaînes d'approvisionnement représentent jusqu'à 90 % des émissions et de l'impact environnemental des entreprises

Source: McKinsey: Starting at the source: Sustainability in supply

chains, 2016

85 %

Des directions achats considèrent la réduction de l'empreinte carbone comme étant LA priorité de la stratégie RSE de l'entreprise

Source: Priorités des directions achats 2024 étude CNA et d'AgileBuyer

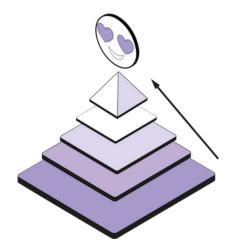
16 %

Les sociétés qui instaurent des achats durables peuvent diminuer leurs dépenses liées de 9 à 16%.

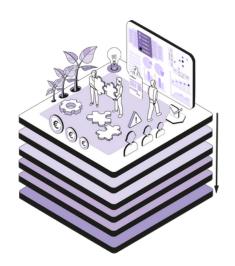
Source: World Economic Forum -Beyond Sustainable Procurement.

08 Impact3©

Les 3 piliers pour entrer dans une démarche de développement durable.



1 Raison d'être & Politique Pilier Pyramide de maturité



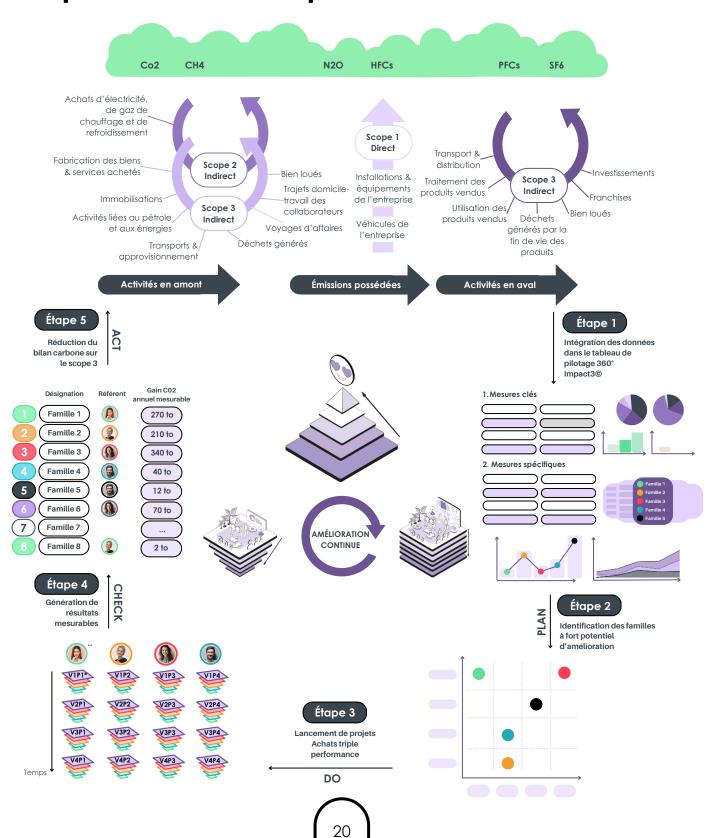
2 Plan d'action & Stratégie Pilier Cube Stratégique



3 Action & Projets
Pilier Entonnoir de projet

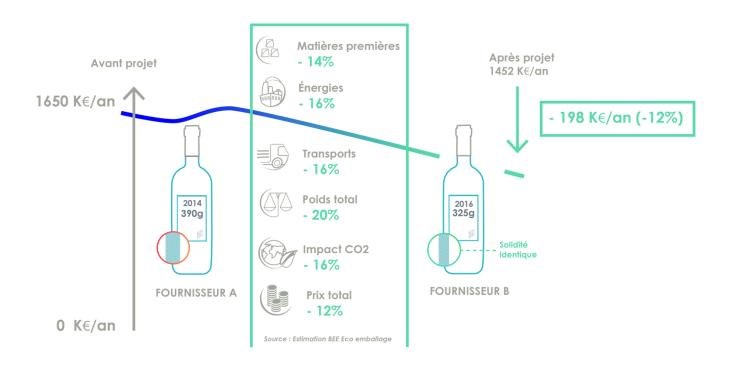
08 Les étapes

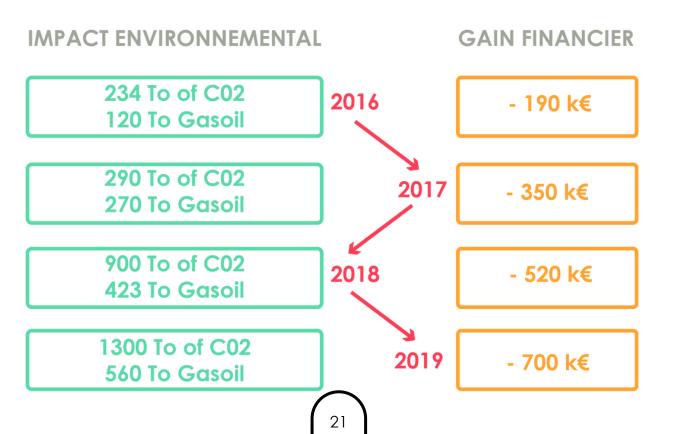
Réduire ses émissions avec la méthode Impact3© en 5 étapes



09 Résultats

Cet exemple illustre l'efficacité des projets d'achats à triple performance, ayant entraîné une réduction notable du Bilan Carbone liée à la principale source d'impact CO2 dans une entreprise agroalimentaire, tout en développant la performance économique sur l'un des principaux postes de dépense et d'impact RSE de l'entreprise.





BESOIN DE NOUVELLES COMPÉTENCES POUR ATTEINDRE VOS OBJECTIFS ?

Et si vous les développiez avec



Nous contacter

+ 33 5 82 88 03 05



Réalisation : Guillaume Gourmelon Swott - Tous droits réservés à l'INPI Publication : Février 2024